

**Ilaria CENNAMO**

## LA POLÉMIQUE EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE SUR FACEBOOK : LE CAS DE LA VILLE DE PARIS ET DE LA MAIRIE DE MILAN

**Ilaria Cennamo**

Università degli Studi di Milano

Dipartimento di Scienze della Mediazione Linguistica e di Studi Interculturali

Ilaria.cennamo@unimi.it

### Résumé

Cet article a pour objet l'analyse du discours polémique engendré par une sélection de contenus numériques en matière de transition écologique. Notre comparaison est centrée sur la page Facebook officielle de la Ville de Paris et sur celle de la mairie de Milan. L'objectif de cette contribution est de cerner les traits discursifs qui caractérisent la polémique parisienne et milanaise en rapport avec l'environnement. Les résultats présentés visent à jeter les bases pour une étude quantitative et contrastive plus vaste, à vocation interculturelle.

### Abstract

This article aims at analysing the polemic discourse, which can be observed in a selection of digital content about ecological transition. Our comparison is based on the Facebook account page of the *Ville de Paris* and on the one of the municipality of Milan. This contribution intends to identify those discourse items that characterise polemic discourse in Paris and in Milan, pertaining to environmental issues. Our results will serve as the basis for a larger quantitative and comparative analysis, with an intercultural perspective.

## Introduction

La transition écologique (HOPKINS, 2014) est l'un des enjeux majeurs du XXI<sup>e</sup> siècle, une nécessité de changement de mode de vie qui, aujourd'hui, figure au centre des actions institutionnelles et médiatiques du monde entier.

L'objectif de cet article est d'analyser le discours polémique en matière de transition écologique. Cette analyse présente une perspective contrastive (français-italien) basée sur l'adoption d'un corpus comparable (LOOCK 2016 : 85-86), qui a été constitué dans le but de mener une recherche qualitative préliminaire sur le sujet. Plus précisément, notre corpus est représentatif du discours polémique en rapport avec l'environnement, observable au sein des commentaires publiés au mois d'octobre 2019 sur la page Facebook officielle de la Ville de Paris et sur celle de la mairie de Milan<sup>1</sup>. Cet article concerne le domaine de la communication publique, c'est-à-dire : « la communication formelle qui tend à l'échange et au partage d'informations d'utilité publique, ainsi qu'au maintien du lien social, et dont la responsabilité incombe à des institutions publiques ou à des organisations investies de mission d'intérêt collectif » (ZEMOR 2008 : 5). Plus précisément, notre objectif est d'observer les réactions polémiques soulevées par l'action des deux communicants publics (MEGARD 2017 : 39) retenus : la Ville de Paris et la mairie de Milan, respectivement représentées par les maires Anne Hidalgo et Giuseppe Sala.

Notre approche, à la fois discursive et contrastive (cf. section 1), nous permet de mener une première recherche autour des mises en discours numériques relevant de l'identité (AMOSSY, 2014 ; AMOSSY et BURGER, 2011 ; CHARAUDEAU, 2009 ; KERBRAT-ORECCHIONI, 2019) d'une communauté par rapport à une autre (cf. section 2). Notre analyse se termine (cf. section 3) notamment par l'observation des traits discursifs identitaires présents dans les commentaires retenus.

L'objectif de cet article est donc de contribuer, ne serait-ce que dans une faible mesure, à la réflexion linguistique en matière de comparabilité, tout en témoignant de l'intérêt lié à l'adoption d'un corpus comparable numérique pour une analyse du discours contrastif

## 1. Cadre théorique et méthodologique de la recherche

Sur un plan théorique, notre recherche s'appuie sur les contributions issues de l'analyse du discours (AD) en rapport avec la définition du discours polémique. Ces études soulignent qu'il s'agit notamment d'un discours « disqualifiant » (KERBRAT-ORECCHIONI 1980 : 13), qui est témoigné par une « multiplicité de manifestations textuelles de l'adversité » (CHARAUDEAU, MAINGUENEAU 2002 : 437) situant les débatteurs dans un échange dépourvu d'une véritable argumentation (CHARAUDEAU, 2017).

Tout d'abord, il s'avère intéressant de distinguer ce qui relève d'une controverse, c'est-à-dire d'un échange de confrontation marqué par « l'antagonisme [qui] se produit autour d'un même questionnement » (CHARAUDEAU 2019 : 16) de ce qui relève d'une polémique, c'est-à-dire d'un échange d'affrontement, non argumenté :

Dans l'échange d'affrontement, le rapport entre les interlocuteurs est *a priori* antagonique, mais en plus il n'y a pas de recherche d'accord, chacun défendant son point de vue sans se préoccuper de celui de l'autre. Le malentendu est permanent en raison de l'absence d'un terrain commun de questionnement, et l'échange n'aboutit ni à un accord, ni à un consensus, ni à un changement d'opinion, chacun campant sur ses positions. L'antagonisme est d'autant plus fort que, la plupart du temps, c'est l'autre qui est directement attaqué, davantage en tant que personne (*ad personam*) que pour ses idées. Ce genre d'échange est appelé tantôt dispute, tantôt querelle, mais il s'agit toujours d'un rapport polémique [...] (CHARAUDEAU 2019 : 17)

À partir de ce constat, l'auteur définit le discours polémique comme :

un ensemble de procédés d'attaque/défense qui ne peuvent déboucher sur aucun consensus et qui font que la discussion est sans issue possible. [...] La polémique n'est pas pour autant un genre. [Elle] est de l'ordre de la stratégie discursive. Et comme toute stratégie de discours, elle n'est ni obligatoire ni prévisible. Elle procède de la libre manœuvre ou de la pulsion du sujet polémiquant.(CHARAUDEAU 2019 : 25).

La polémique correspond, d'après l'auteur, à une stratégie discursive dont le déploiement dépend strictement du cadre de communication dans lequel interagissent les débatteurs.

Notre réflexion est fondée également sur les études portant sur le discours numérique natif, ici entendu comme « l'ensemble des productions verbales élaborées en ligne, quels que soient les appareils, les interfaces, les plateformes ou les outils d'écriture » (PAVEAU 2017 : 8). En particulier, notre recherche est centrée sur l'analyse du discours polémique produit au sein de commentaires publiés sur les deux pages Facebook institutionnelles retenues.

Le commentaire, l'une des formes de technodiscours les plus récurrentes sur le web, se configure d'après PAVEAU (2017 : 40) « comme un technodiscours second produit dans un espace dédié scripturalement et énonciativement contraint au sein d'un écosystème numérique connecté », marqué par la présence systématique des métadonnées prévues par son interface dans le but d'orienter la production du texte ainsi que sa lecture (PAVEAU 2017 : 42). Il faut remarquer que les commentaires présentent une fonction d'« augmentation énonciative et discursive » car ils sont « coextensifs au texte premier et l'ensemble forme un seul entier discours augmenté » (PAVEAU 2017 : 43-44). C'est notamment en raison de cette propriété, que dans le cadre de notre analyse nous prenons en compte aussi bien les posts originaires publiés par l'institution que les commentaires polémiques qui s'y rapportent (cf. sections 2.1 et 2.2.).

Au niveau méthodologique nous nous situons au sein de l'Analyse du Discours Contrastive (ADC), une méthode élaborée dans les années 1990 au sein du *Centre de recherche sur les discours ordinaires et spécialisés* (CEDISCOR) créé par Sophie Moirand en 1989 à l'Université Paris 3. Cette méthode plonge ses racines dans les études issues de ce que Sophie Moirand avait appelé en 1992 la « linguistique de discours comparative » :

[...] comparer des ensembles textuels, c'est s'interroger sur leurs fonctionnements en mettant en rapport formes et sens, formes et fonctions, c'est par conséquent dégager des régularités mais aussi des variabilités formelles, sémantiques, fonctionnelles, rhétoriques... Cela suppose une démarche qui part de l'observation construite d'un corpus d'abord exploratoire puis de plus en plus élaboré [...] à partir d'outils permettant de déterminer des catégories comparables ; démarche qui se poursuit par des classements, des mises en relation, des comparaisons de ces indices repérés et catégorisés ; démarche qui aboutit à une réflexion qui tente d'expliquer les raisons des variabilités, des intertextualités, des altérations discursives.(MOIRAND 1992 : 29).

Pour reprendre les mots de MOIRAND<sup>2</sup>, la recherche qui fait l'objet de cet article s'appuie pour l'instant sur l'adoption d'un « corpus exploratoire » qui nous permettra de concevoir une démarche d'observation et d'analyse à adopter, par la suite, dans le cadre d'une recherche outillée de plus grande envergure<sup>3</sup>.

Grâce aux contributions des chercheurs rattachés au CEDISCOR (CISLARU, 2005, VON MÜNCHOW, RAKOTONOELINA, 2006 ; TREGUER-FELTEN, 2012 ; CLAUDEL *et al.*, 2013 ; JULLION *et al.*, 2017 ; CHRAÏBI, REGGIANI, 2019), ce courant d'études s'est donné pour objectif de comparer la manifestation d'un même genre discursif dans au moins deux communautés discursives différentes. Pour cette raison, ces analyses se basent sur l'adoption de corpus comparables représentatifs de genres discursifs variés (les discours institutionnels, la presse, les guides touristiques, les brochures commerciales), et visent à tracer le lien qui existe entre les manifestations linguistiques et les phénomènes extralinguistiques relevant de représentations sociales, culturelles ou idéologiques. Tout en partageant cette orientation méthodologique, les analyses du discours contrastives se différencient les unes des autres au niveau des notions théoriques qu'elles intègrent à leur recherche afin de répondre à leurs objectifs.

## 1.1. Critères de comparabilité

La notion de comparabilité fait l'objet de nombreuses réflexions issues des sciences du langage (LAVIOSA, 1997 ; GRANGER *et al.* 2003 ; SCHOLZ, ANGERMULLER, 2013 ; GADET, WACHS, 2015). En particulier, les analystes du discours nous offrent de précieuses notions théoriques auxquelles on peut faire appel afin de définir de véritables critères de comparabilité, bien qu'elles aient vu le jour dans le cadre d'analyses d'empreinte monolingue.

Pour ce qui est de l'ADC, la définition de critères de comparabilité vise l'identification des ancrages théoriques qui permettent de situer l'analyse des objets discursifs concernés par l'étude. Loin de prétendre à l'exhaustivité, notre réflexion sur la comparabilité a l'objectif de présenter les notions théoriques fondamentales qui nous ont permis de définir les critères de comparabilité adoptés dans le cadre de cette étude exploratoire.

En 1993, Charaudeau introduit la notion de « contrat de communication », c'est-à-dire un cadre de reconnaissance auquel adhèrent les partenaires impliqués dans l'échange. Ce cadre évolue en fonction des pratiques sociodiscursives ainsi que des représentations sociales propres à chaque communauté discursive retenue.

Pour une ADC, la notion de contrat de communication s'avère fondamentale pour la constitution d'un corpus qui assure la comparabilité entre deux communautés discursives. Dans le respect de cette notion, notre corpus comparable a été constitué par des échanges verbaux de nature polémique situés dans un cadre de communication précis. Ces échanges s'inscrivent notamment dans un cadre de communication publique, numérique, auquel participent d'un côté l'institution publique (émettrice), et de l'autre côté les citoyens-utilisateurs (destinataires). Notre corpus permet donc de comparer les stratégies discursives polémiques mises en place dans un même cadre de communication, dans les deux communautés concernées (Paris et Milan).

Une deuxième notion qui constitue un critère de comparabilité est celle de « moment discursif » telle qu'elle a été définie par MOIRAND (2007 : 4) en rapport avec les discours de presse. Nous concevons la transition écologique actuelle comme un moment discursif d'intérêt pour la constitution de notre corpus comparable ; cette transition étant représentée par un ensemble de faits et d'événements qui sont à l'origine de l'évolution sociale et économique promue par les institutions à l'échelle mondiale. Il s'agit, notamment, d'un processus de transformation qui a un impact important sur la construction sociale de l'identité culturelle (VINSONNEAU, 2002) d'une collectivité. Il faut souligner, par conséquent, que nous concevons le moment discursif comme une notion aux contours mobiles, qui n'est pas tout simplement de l'ordre de la temporalité, mais dont l'intérêt repose sur sa capacité de marquer la mémoire collective à un moment donné de l'histoire (CALABRESE, 2013 ; VENIARD, 2013). Le moment discursif fournit un cadre temporel qui se veut significatif par rapport aux objets discursifs que l'on envisage d'analyser.

Une troisième notion intéressante en termes de comparabilité est celle de « scène générique » qui d'après MAINGUENEAU (2004 : 205) renvoie au : « cadre scénique du texte, à l'intérieur duquel le texte est pragmatiquement conforme ». Dans notre cas, il s'agit de la mise en discours spécifique au commentaire sur Facebook et, notamment, de sa propriété d'augmentation discursive (cf. section 1).

La comparabilité de notre corpus numérique a donc été conçue, à ce stade de notre recherche, conformément aux trois notions évoquées. Concrètement, à partir de la prise en compte de ces trois critères, nous avons assuré la comparabilité de deux situations de communication numérique équivalentes, dans le but d'analyser la polémique engendrée par la transition écologique actuellement promue par deux institutions analogues en termes de fonction publique (territoriale) et politique.

Dans la section suivante, nous souhaitons présenter la démarche que nous avons adoptée dans le cadre de notre analyse, qui s'inspire de l'ADC et de la sémantique du discours (LONGHI, 2008 et 2018).

## 2. Analyse qualitative du discours polémique parisien et milanais sur Facebook

Pour reprendre la terminologie adoptée par LONGHI, un corpus fournit au linguiste un « terrain d'analyse » qui lui permet : « de tester des hypothèses, valider des intuitions, en faire émerger des propriétés » (2018 :29-30).

L'auteur souligne notamment l'intérêt de mener une analyse du discours présentant une double caractérisation, linguistique et sociale : « Il s'agira donc d'une AD à la fois très linguistique (et matérialiste au sens où c'est le matériau linguistique qui constitue le discours) et sociodiscursive (au sens où les discours sont considérés comme des pratiques sociales) » (LONGHI 2018 : 9).

Notre analyse est centrée sur la pratique socio-discursive propre à la communication publique numérique (diffusée via Facebook) et son intérêt repose, notamment, sur le fait d'étudier la manifestation discursive de cette pratique au sein de deux communautés de sens distinctes (Paris et Milan).

Notre corpus comparable, composé de deux sous-corpus (parisien et milanais), nous permet donc de « saisir différenciellement ce qui caractérise davantage telle ou telle institution, telle ou telle communauté » (LONGHI 2018 : 41), et ce, dans le cadre d'une démarche d'analyse contrastive centrée sur la mise en relation entre les objets discursifs (LONGHI 2018 : 51-52) relevés et leur contexte socio-culturel de provenance.

Dans le cadre de notre réflexion, il faut remarquer en particulier ce qui suit :

Une institution de sens est un *dispositif socio-discursif modalisateur et fonctionnel*. Ce « dispositif » se distingue par sa portée praxéologique, alliant **une matérialité sociale et une activité sémiotique**. Ce dispositif est « modalisateur », relativement aux *types d'attitudes* socio-discursives qu'il suggère d'adopter aux sujets-acteurs qui en participent, compte tenu de leur statut respectif ; enfin, ce dispositif est « fonctionnel », compte tenu de ses *finalités* socio-discursives objectives. (LONGHI 2018 : 41 ; italique de l'auteur)

En ce sens, notre recherche nous permet de comparer la réalisation de deux « dispositifs socio-discursifs » différents dans le but d'analyser les « attitudes socio-discursives » adoptées notamment par les citoyens-utilisateurs qui interagissent avec les institutions *via* leurs pages Facebook officielles.

Après avoir constaté qu'il existe en ce qui concerne l'environnement, des sujets d'intérêt commun qui sont au centre de l'activité de communication des deux mairies (les transports, le tri sélectif, et le réaménagement du territoire), notre comparaison a été consacrée, dans un premier temps, au discours produit par les deux institutions au sein de leurs posts ; et, dans un second temps, au discours polémique des utilisateurs, engendré par ces publications.

## 2.1. Les posts publiés par les institutions publiques : caractéristiques linguistiques et discursives

Au sein des posts publiés par les deux mairies, nous avons observé une première tendance commune aux deux institutions : il s'agit de l'adoption d'un langage dépourvu de formalisme, qui se caractérise par l'emploi d'un registre courant visant à rendre l'information claire et accessible à tous les citoyens-utilisateurs.

Nous avons, tout de même, observé une première différenciation au niveau du registre, entre les discours institutionnels parisien et milanais.

Contrairement à la Ville de Paris<sup>4</sup>, la mairie de Milan présente une alternance entre l'adoption de la deuxième personne du singulier et de la deuxième personne du pluriel, à l'attention des internautes<sup>5</sup>.

Cette alternance pourrait être le reflet d'une tension qui existe entre, d'un côté, le tutoiement prévu par le métalangage informatique du web 2.0 (FIORENTINO, 2007 ; TAVOSANIS, 2011) et, de l'autre côté, une sorte de résistance à la modernisation du langage de la part des institutions publiques italiennes, historiquement enracinées dans un langage administratif et bureaucratique formel et impersonnel (BIANCO, 2016 ; DE MAURO, 2014).

Une deuxième tendance langagière commune concerne la présentation ponctuelle et synthétique des contenus abordés par chaque post. On peut observer, en effet, le renvoi régulier à des compléments d'information plus exhaustifs publiés sur les sites web officiels des deux mairies<sup>6</sup>. Par ailleurs, l'adoption d'émojis ou de marqueurs de contenus formulés à l'aide de hashtags permet de catégoriser de manière immédiate l'information, la rendant ainsi clairement accessible aux utilisateurs.

Ces deux caractéristiques langagières communes convergent apparemment dans une troisième macro-tendance discursive relevant de l'ethos (COULEAU *et al.*, 2015) construit par l'institution aux yeux des citoyens (électeurs). Il pourrait s'agir de la réalisation d'une posture informative informelle de la part de l'institution vis-à-vis des citoyens, c'est-à-dire de la mise en discours d'une démocratie participative (BLONDIAUX, 2007 ; ALLEGRETTI, 2010) visant à impliquer le citoyen dans les missions institutionnelles entreprises dans le cadre du mandat.

Les figures 1 et 2 ci-dessous visent à montrer, en guise d'exemples, les traits langagiers mentionnés<sup>7</sup>.



Fig.1. Post du 1 octobre à 10h51.

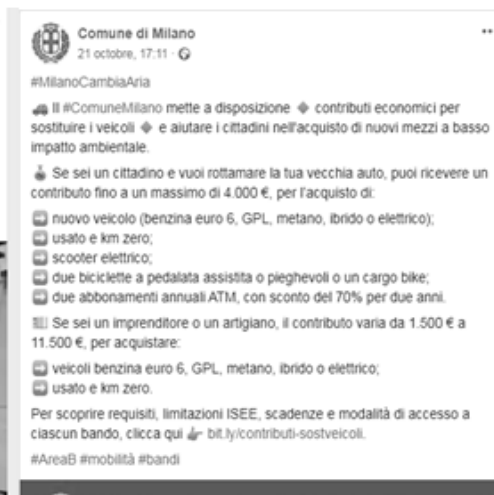


Fig.2. Post du 21 octobre à 17h11.

Dans les figures 1 et 2, au tout début du message, on peut remarquer l'emploi d'un émoticône en rapport avec la thématique abordée : du côté parisien, on peut voir le symbole du recyclage sélectif, tandis que du côté milanais on retrouve une voiture. Dans les deux cas, l'émoticône permet de cerner tout de suite le sujet traité par ces posts en matière d'environnement. Ensuite, on peut observer le recours (dans les deux posts) au même émoticône en forme de main qui pointe du doigt à droite, pour indiquer le lien à la page du site web institutionnel de la mairie qui traite le sujet du post de manière plus exhaustive. Aussi bien du côté parisien que du côté milanais le lien se présente dans sa forme réduite, par un souci d'« économie discursive » (PAVEAU 2017 : 217). Il est intéressant d'observer que les deux institutions s'approprient ce « technomot » (PAVEAU 2017 : 216) dans le but de diriger l'« écriture » de la page Facebook vers le site web institutionnel. Par ailleurs, les termes employés en relation avec le sujet abordé (station de tri, déchets recyclables, trier, *veicolo nuovo, usato* ou *km zero, rottamare* etc.) font désormais partie du lexique courant au sein des deux communautés retenues ; leur présence n'augmente donc pas le degré de technicité du discours.

La posture informelle qui rassemble les deux institutions pourrait trouver une explication dans l'intérêt croissant que Facebook présente aux yeux des institutions françaises et italiennes en tant que communicants publics. En ce qui concerne la France, les dernières données diffusées par le *Baromètre de la communication locale* datent de 2018<sup>9</sup> et signalent une forte augmentation dans l'utilisation des réseaux sociaux (notamment Facebook) pour s'informer au plan local. En ce qui concerne l'Italie, les données les plus récentes ont été diffusées par l'*Osservatorio Nazionale sulla Comunicazione Digitale* dans son étude de 2019<sup>10</sup> et témoignent que Facebook est le réseau social le plus utilisé pour chercher des informations sur les services locaux. Ce qui apparemment différencie les usages français des usages italiens concerne le recours au site web institutionnel : stable en France depuis 2016, et en tout cas inférieur par rapport à Facebook, alors qu'en Italie le site web garde sa première place, n'ayant pas encore été remplacé par les réseaux sociaux.

En tout cas, à ce stade de notre analyse, nous pouvons constater que le nouveau paradigme interactionnel fourni par Facebook se prête à l'adoption (de la part des deux mairies) d'une communication informelle comparable qui, comme Marcon (2018) l'a souligné, pourrait viser à encourager la participation des citoyens, pour instaurer avec eux un processus de co-construction identitaire du territoire.

## 2.2. Les commentaires polémiques publiés par les utilisateurs : caractéristiques linguistiques et discursives

Au sein des commentaires polémiques publiés par les utilisateurs, nous avons observé des tendances milanaïses et parisiennes communes. Tout d'abord, nous avons constaté le recours à un langage courant qui fait écho à l'oralité, et ce conformément aux résultats obtenus par les études sociolinguistiques s'intéressant aux cadres numériques (GADET, 2008 ; MARCOCCIA, GAUDUCHEAU, 2007 ; STARK, 2015, parmi d'autres).

Dans les commentaires parisiens on retrouve par exemple la simplification de la structure « il y a » en « Y a », la formulation de propositions comme « et pas juste parce que », l'emploi de la particule « ça » en tant que pronom sujet et/ou objet direct, le recours au présentatif « c'est », l'utilisation d'un lexique générique et familier (*bon, bien, cheap, bouchons*), ainsi que la présence d'exclamations typiquement employées à l'oral (*Enfin ! Eh oui ! Regardez !*).

Dans les commentaires milanais on observe le recours à des tournures discursives typiques de l'oral comme par exemple : *peccato per, appunto, anche perché, è già tanto se, è questione di*<sup>11</sup>.

Tout comme dans les commentaires parisiens, on retrouve l'emploi d'exclamations typiques des usages oraux, comme *vergogna* !<sup>12</sup>, ou bien le recours à des expressions idiomatiques comme *trovare di tutto e di più*<sup>13</sup>.

D'ailleurs, nous pouvons signaler un manque de soin rédactionnel, au niveau syntaxique et orthographique, rendu évident notamment par l'omission de l'apostrophe : *les bus n arrivent plus à / Les piétons n ont plus / Certains arbres ont besoin d etre oter*<sup>14</sup> / *Incentivare l uso/l aria*.

On peut remarquer un manque de soin également au niveau de l'emploi des prépositions, comme dans « Raison de plus pour passer en vélo »<sup>15</sup>) dans le sens de « passer au vélo » pour abandonner la voiture et ainsi réduire les émissions polluantes<sup>16</sup>. On peut observer, par ailleurs, l'omission des majuscules aux noms propres (*paris, zona maciachini*<sup>17</sup>) ou bien la présence de raccourcis issus du domaine de la messagerie mobile (le symbole « x » emprunté aux mathématiques pour remplacer la préposition italienne « per »).

Nous relevons, enfin, la mise en discours d'un antagonisme non argumenté qui parfois recourt au sarcasme, comme on peut le voir dans les deux exemples suivants : « Des embouteillages ? Quels embouteillages ? » ; « Nonostante le aree b circolano così tanti mezzi con permessi che **l aria** non ne risente ma il ciclista sì »<sup>18</sup>.

Dans les figures suivantes, nous entendons montrer deux exemples représentatifs des mises en discours polémiques parisiennes et milanaïses, en rapport avec la transition écologique promue par les deux institutions. La thématique partagée par les deux mairies concerne notamment l'opportunité de se déplacer en vélo afin d'améliorer la qualité de vie dans la ville.



Fig.3. Post publié le 11 octobre à 9h01.

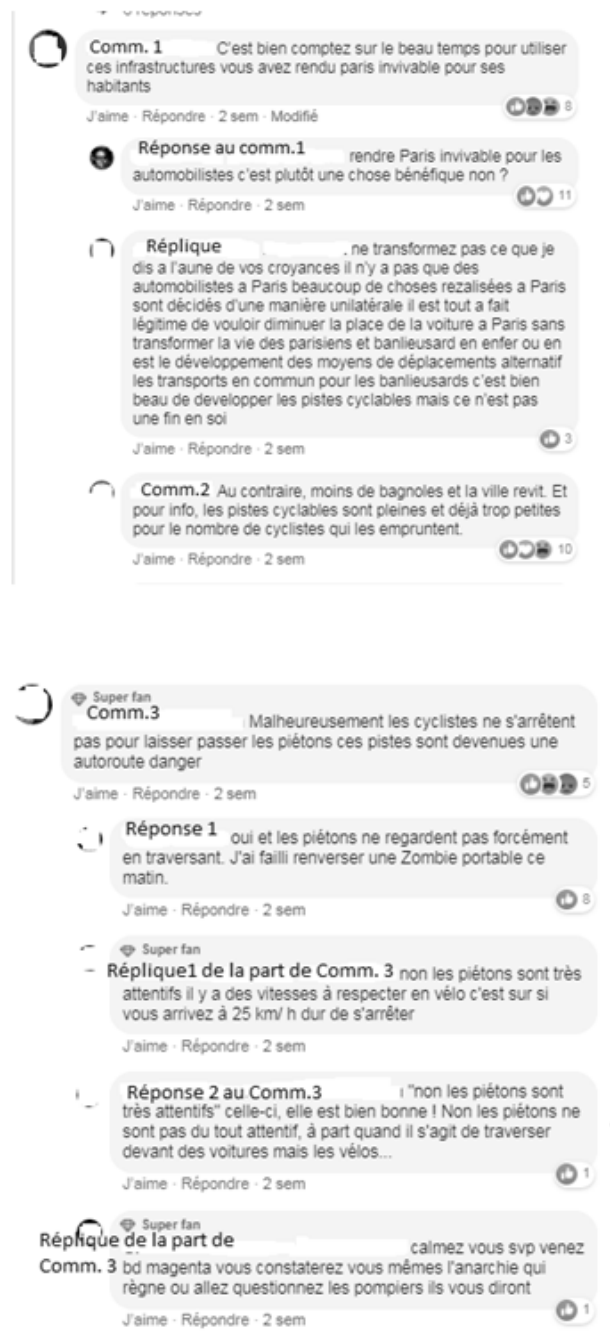


Fig.4. Polémique engendrée par le post publié le 11 octobre 2019 à 9h01.

Le post du 11 octobre 2019 déclenche une polémique qui se déroule en deux moments distincts. Le commentaire 1 s'adresse à la Ville de Paris en dénonçant la baisse de la qualité de vie des habitants à cause des actions écologiques entreprises par la mairie. La réponse 1, qui est en revanche favorable à ces actions institutionnelles, attire l'attention sur la nécessité de réduire la présence des voitures dans la ville.

Cette réponse permet à l'auteur du commentaire 1 de développer son point de vue (sans pour autant qu'il y ait de véritable argumentation) en affirmant qu'il n'est pas opposé à une diminution des voitures dans les rues de Paris, car ce qu'il dénonce surtout c'est le manque de transports alternatifs pour les habitants des banlieues parisiennes pour qui le vélo ne représente pas une solution efficace. Ce premier débat s'achève par le commentaire 2 qui réagit en soulignant qu'il faut se rendre compte pourtant du fait que de plus en plus de Parisiens choisissent le vélo pour se déplacer.

C'est notamment à partir du commentaire 3 que s'ouvre une deuxième polémique qui voit s'opposer d'un côté les défenseurs des piétons, et de l'autre, les représentants des cyclistes. Ce deuxième débat n'implique pas d'intervention de la part de l'institution, il s'agit d'une « polémique dans la polémique », d'un échange antagonique qui fait émerger les conflits sociaux internes à la citoyenneté en matière d'environnement. Jusqu'au commentaire 3, le discours polémique est révélateur d'un échange essentiellement politique qui se met en place entre les défenseurs et les opposants de l'action d'Anne Hidalgo. Par contre, la « polémique dans la polémique » sort de la sphère politique pour entrer plutôt dans le social.



Fig.5. Post publié le 1<sup>er</sup> octobre à 12h56.





Fig.6. Polémique engendrée par le post du 1 octobre à 12h56.

En ce qui concerne le post du 1<sup>er</sup> octobre publié par la mairie de Milan, on peut observer un enchaînement différent par rapport à l'exemple parisien. Le commentaire 1 s'adresse à la mairie en dénonçant l'insuffisance du nombre et de l'entretien des pistes cyclables à Milan. Par conséquent, la première réponse insiste sur les limites d'une action institutionnelle mal fondée, en exprimant implicitement son accord vis-à-vis du commentaire 1. Le commentaire 2, toujours en réponse à la publication de la mairie<sup>19</sup>, est formulé sur un ton sarcastique dont l'emphase est marquée par la coprésence des points d'exclamation et d'interrogation ainsi que par le recours à l'émoticône dubitative. On exprime ici une très vive réprobation à l'égard d'une action institutionnelle fictive qui n'apporte pas de solutions aux questions les plus urgentes comme la gestion des grèves des transports, la présence de trous dangereux dans la chaussée ou bien les problèmes liés à la sécurité (notamment pour ce qui est des vélos régulièrement volés dans la ville).

Les commentaires qui suivent se positionnent toujours en réponse au post de la mairie : les commentaires 3, 4 et 5, moins conflictuels par rapport au commentaire précédent, ne se montrent pas explicitement en désaccord vis-à-vis de la transition écologique promue par la mairie, mais dénoncent en même temps la nécessité d'actions qui soient concrètes et gérables sur l'ensemble du territoire milanais. Le commentaire 6, par analogie avec le commentaire 2, mais d'une manière décidément moins argumentée, présente un ton sarcastique qui est formulé à l'aide d'une expression idiomatique : « je choisis le vélo parce que j'aime vivre sur la corde raide ».

Ce que l'on peut noter dans cet exemple de discours polémique milanais, c'est qu'on n'observe pas de véritable interaction entre les citoyens-utilisateurs<sup>20</sup> : ces derniers ont plutôt tendance à réagir au post publié par la mairie afin d'exprimer un point de vue personnel.

En effet, si l'on compare les deux exemples de polémique, parisienne et milanaise, on peut constater que du côté parisien, un énoncé seulement est formulé à la première personne (« j'ai failli renverser »), tandis que dans les commentaires milanais on peut en compter quatre : *parcheggio*, *troverò*, *la vedo difficile*, *mi muovo*, auxquels s'ajoutent deux *scelgo* qui reprennent le discours formulé par l'institution dans son post. Par ailleurs, un autre indice est observable au niveau verbal et pronominal : dans les commentaires parisiens on peut noter le recours à l'impératif et à l'emploi du pronom *vous/vous-mêmes* : « ne transformez pas ce que je dis à l'aune de vos croyances », « calmez-vous svp », « venez voir », « vous constaterez vous-mêmes », « allez questionner », « il vous diront ». Au contraire, dans les commentaires milanais on n'observe pas de choix verbaux ou pronominaux comparables, car le destinataire principal de chaque message est représenté par l'institution.

### 3. De la polémique à l'identité : quelques indices

Les commentaires polémiques objet de notre analyse ont également révélé la présence de certains traits discursifs identitaires, c'est-à-dire spécifiques à chacun des deux contextes, milanais et parisien. Du côté des commentaires parisiens, nous avons remarqué la reprise du terme « Bobo »<sup>21</sup>, le Bourgeois-Bohème des années 1970, de la part des opposants de Anne Hidalgo. Cette reprise implique la circulation d'un nouveau stéréotype, qui se configure comme une évolution historique du Bobo des années 1970. Aujourd'hui, il s'agit du « Bobo dégénéré/qui dégénère », c'est-à-dire le défenseur déraisonné d'une politique de gauche à visée écologique qui, de par ses discours et son comportement, apparaîtrait complètement déconnectée de la réalité.

En guise d'exemple, la figure 8 ci-dessous permet d'observer certains commentaires découlant du post du 28 octobre à 9h31 en figure 7.





Fig.7. Post publié le 28 octobre 2019 à 9h31.



Fig.8. Commentaire « Bobo ».

Cet exemple nous montre que dans le contexte parisien, le *bobo* présente une forte caractérisation socio-politique qui, pour reprendre les mots de Galisson (1991), contribue à véhiculer une « charge culturelle » qui se veut spécifique au contexte.

L'analyse des commentaires polémiques milanais, à ce stade, ne nous a pas permis d'identifier des termes culturels comparables au *bobo* parisien. Nous avons, tout de même, relevé des renvois critiques exprimés par les internautes en exploitant des contenus implicites (KERBRAT-ORECCHIONI 2016). Tout comme on peut l'observer dans l'exemple ci-dessous (fig. 9 et 10), il s'agit d'allusions au programme annoncé par le maire Giuseppe Sala dans le cadre de son mandat.



Fig.9. Post du 15 octobre 2019, à 18h.



Fig.10. Commentaire.

On peut remarquer que, s'il est vrai que l'on fait référence au « maire élu grâce aux périphéries » ainsi qu'aux « piliers de sa campagne électorale », les commentaires ne mentionnent pourtant pas explicitement ce qui constitue le cœur de cette polémique : l'inexécution du programme *Fare Milano*<sup>22</sup>. Tout en étant évoqué de manière implicite, le programme *Fare Milano* constitue à nos yeux un trait discursif représentatif du contexte milanais, en ce moment historique marqué par l'administration de Giuseppe Sala. Le programme du maire donne accès, en effet, à l'imaginaire socio-discursif (CHARAUDEAU, 2007) de la ville, tel qu'il est proposé par le maire : un territoire égalitaire, requalifié grâce à des interventions ciblées concernant les transports publics, la création d'espaces verts ainsi que la reconversion de bâtiments abandonnés.

Contrairement aux commentaires parisiens marqués par la référence au *bobo* parisien, qui se réalise de manière explicite et qui concerne les citoyens mêmes (notamment ceux qui participent à la construction de l'imaginaire proposé par Anne Hidalgo pour la ville de Paris), les commentaires milanais en figure 10 montrent encore une fois l'absence d'une confrontation sur un plan social parmi les citoyens, l'énonciation des différents points de vue individuels restant centrée sur une cible unique : l'institution publique.

Dans leur ensemble, nos exemples font émerger certains premiers indices d'une tendance discursive divergente : la polémique parisienne, tout en étant formulée par des commentaires individuels, s'exprime à l'appui d'une catégorisation de la collectivité qui implique la naissance de conflits internes dans lesquels les internautes se positionnent en tant que membres de telle ou telle catégorie (les bobos, les automobilistes, les cyclistes, les banlieusards etc.). Au contraire, les commentaires polémiques milanais s'adressent à la mairie en présentant un positionnement individuel fondé sur le constat personnel de l'internaute qui fait référence à son expérience citoyenne, aux problèmes qu'il/elle relève au quotidien. Cette divergence mériterait d'ultérieurs approfondissements dans le cadre d'une analyse contrastive plus poussée car le discours polémique dans un environnement numérique pourrait être révélateur du sentiment d'appartenance citoyenne ainsi que de l'identité culturelle de chaque communauté.

En effet, la prise en compte contrastive des traits discursifs qui témoignent de l'identité d'une communauté par rapport à l'autre, permet de cerner ce que LONGHI définit comme étant une « opération de sémiotisation du monde social par le discours » (2018 :26) à travers laquelle les locuteurs laissent les traces de l'appréhension qu'ils ont du monde dans leur mise en mots.

À ce stade, nous pouvons signaler que l'analyse contrastive du discours polémique sur Facebook rend possible l'observation des spécificités liées à l'appropriation de la scène numérique de la part des sujets polémiquants. En effet, dans le cadre d'une page Facebook institutionnelle<sup>23</sup>, on peut observer différentes typologies d'interaction : celle qui voit comme parties prenantes l'auteur de la page Facebook (la mairie) et les utilisateurs qui réagissent à ses publications (les citoyens) ; et celle qui naît de la confrontation chez les utilisateurs mêmes. Les deux typologies d'interaction peuvent s'articuler en cascade, en fonction notamment des réactions soulevées pendant l'échange, l'interaction pouvant évoluer également en fonction des enjeux idéologiques, culturels, individuels ou collectifs qui se mobilisent.

## Conclusion et perspectives de recherche

Pour conclure, nous soulignons l'intérêt essentiellement interculturel d'une analyse du discours contrastive. Un corpus comparable ne permet pas seulement de repérer des régularités ou des tendances dans les usages langagiers, il permet surtout d'identifier les spécificités culturelles qui caractérisent chaque communauté (KERBRAT-ORECCHIONI2019 :41). En ce qui concerne les indices identitaires, l'adoption d'un corpus comparable plus étendu pourrait permettre notamment de vérifier si les commentaires se fondent sur l'expérience sensible ou bien sur des doxa (DUBOIS 2008). Pour cette raison, nous souhaitons approfondir notre étude en nous appuyant sur un corpus comparable numérique ouvert, qui puisse être représentatif des dynamiques interactionnelles caractérisant la communication publique (institution-citoyen) sur le web à l'heure de la transition écologique actuelle. L'intégration d'une méthode d'analyse outillée (GLEDHILL *et al.* 2017 ; GLEDHILL *et al.* 2019) rendrait possible, entre autres, des études contrastives en diachronie basées sur des corpus comparables étendus qui permettraient de suivre l'évolution de la communication publique numérique au fil du temps, au sein de communautés discursives différentes.

## Références bibliographiques

ALLEGRETTI, Umberto, *Democrazia partecipativa : esperienze e prospettive in Italia e in Europa*, Firenze University Press, 2010.

AMOSSY, Ruth, *Apologie de la polémique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2014.

AMOSSY, Ruth, BURGER, Marcel, « Polémiques médiatiques et journalistiques. Le discours polémique en question(s) », *SEMEN. Revue de sémio-linguistique des textes et des discours*, n° 31, 2011, en ligne : <https://journals.openedition.org/semen/9050> [consulté le 10/7/2020].

BIANCO, Francesco, « Burocratese nascosto nell'italiano moderno », in RUFFINO, Giovanni, CASTIGLIONE, Marina (dir.), *La lingua variabile nei testi letterari, artistici e funzionali contemporanei. Analisi, interpretazione, traduzione*, Actes du XIII Congrès SILFI (Palerme, 22-24 septembre 2014), Florence, Cesati, 2016, p. 519-528.

BLONDIAUX, Loïc, « La démocratie participative, sous conditions et malgré tout. Un plaidoyer paradoxal en faveur de l'innovation démocratique », *Mouvements*, n° 50, vol. 2, 2007, p. 118-129.

CALABRESE, Laura, *L'événement en discours. Presse et mémoire sociale*, Paris, L'Harmattan, 2013.

CHARAUDEAU, Patrick, « Identité linguistique, identité culturelle : une relation paradoxale », 2009, en ligne : <http://www.patrick-charaudeau.com/Identite-linguistique-identite.html> [consulté le 10/7/2020].

CHARAUDEAU, Patrick, « Le contrat de communication dans la situation classe », in *Inter-Actions*, J.F. Halté, Université de Metz, 1993, en ligne : <http://www.patrick-charaudeau.com/Le-contrat-de-communication-dans.html> [consulté le 10/7/2020].

CHARAUDEAU, Patrick, « Les conditions de l'analyse du discours pour l'étude des débats publics » in JULLION, Marie-Christine, CLOUET, Louis-Marie, CENNAMO, Ilaria (éds.), *Les institutions et les médias : de l'analyse du discours à la traduction / Le istituzioni e i media : dall'analisi del discorso alla traduzione*, Milan, Milan, Lingue Culture Mediazioni, La Collana/The Series, LED Edizioni Universitarie di Lettere Economia Diritto, 2019, p. 13-28, en ligne : <https://www.ledonline.it/index.php/LCM-Journal/pages/view/qlcm-11-Institutions-medias> [consulté le 10/7/2020].

CHARAUDEAU, Patrick, « Les stéréotypes, c'est bien. Les imaginaires, c'est mieux », in BOYER, Henri, (dir.), *Stéréotypage, stéréotypes : fonctionnements ordinaires et mises en scène*, Paris, L'Harmattan, 2007, en ligne : <http://www.patrick-charaudeau.com/Les-stereotypes-c-est-bien-Les.98.html> [consulté le 10/7/2020].

CHARAUDEAU, Patrick, *Le débat public. Entre controverse et polémique. Enjeu de vérité, enjeu de pouvoir*, Limoges, Lambert-Lucas, 2017.

CHARAUDEAU, Patrick, MAINGUENEAU, Dominique, *Dictionnaire d'Analyse du Discours*, Paris, Seuil, 2002.

CHRAÏBI, Sylvie, REGGIANI, Licia (éds.), *Discours des pauvretés, Mediazioni*, n° 25, *Rivista online di studi interdisciplinari su lingue e culture*, Université de Bologne, en ligne : <http://mediazioni.sitlec.unibo.it/index.php/no-24-2019/116-2019-07-18-12-28-48.html> [consulté le 10/7/2020].

CISLARU, Georgeta, *Étude sémantique et discursive du nom de pays dans la presse française*, thèse de doctorat, Université de Paris 3, Sorbonne nouvelle, 2005.

CLAUDEL, Chantal *et al.*, *Cultures, discours, langues. Nouveaux abordages*, Limoges, Lambert-Lucas, 2013.

COULEAU, Christèle *et al.*, « Présentation. Que devient l'ethos en régime numérique ? », *Itinéraires*, n° 3, 2015, en ligne : <http://journals.openedition.org/itinéraires/3175> [consulté le 10/7/2020].

DE MAURO, Tullio, *Storia linguistica dell'Italia unita. Dal 1946 ai nostri giorni*, Roma-Bari, Laterza, 2014.

DUBOIS, Danièle, « Sens communs et sens commun : Expériences sensibles, connaissance (s) ou doxa ? », *Langages*, n° 170, vol. 2, 2008, p. 41-53.

FIORENTINO, Giuliana, « Web usability e semplificazione linguistica » in: VENIER, Federica (éd.), *Rete Pubblica. Il dialogo tra Pubblica Amministrazione e cittadino: linguaggi e architettura dell'informazione*. Perugia, Guerra, 2007, p. 11-38.

GADET, Françoise, WACHS, Sandrine, « Comparer des données de corpus : évidence, illusion ou construction ? », *Langage et société*, n. 154, vol. 4, 2015, p. 33-49.

GADET, Françoise, « Ubi scripta et volant et manent ». Stark E., Schmidt-Riese R. et Stoll E. *Romanische Syntax im Wandel*, Gunter Narr Verlag, 2008, p. 513-529.

GALISSON, Robert, *De la langue à la culture par les mots*, Paris, Clé International, 1991.

GLEDHILL, Christopher, *et al.*, « Lexico-grammaire et textométrie. Identification et visualisation de schémas lexico-grammaticaux caractéristiques dans deux corpus juridiques comparables en français ». *Corpus*, n° 17, 2017, p. 113-144, en ligne : <https://journals.openedition.org/corpus/2726> [consulté le 10/7/2020].

GLEDHILL, Christopher, *et al.*, « Towards a Linguistic Definition of 'Simplified Medical English': Applying Textometric Analysis to Cochrane Medical Abstracts and Their Plain Language Versions » in JULLION, Marie-Christine, CLOUET, Louis-Marie, CENNAMO, Ilaria (éds.), *Les institutions et les médias : de l'analyse du discours à la traduction / Le istituzioni e i media : dall'analisi del discorso alla traduzione*, Milan, Lingue Culture Mediazioni, La Collana/The Series, LED Edizioni Universitarie di Lettere Economia Diritto, 2019, p. 91-114, en ligne : <https://www.ledonline.it/index.php/LCM-Journal/pages/view/qlcm-11-Institutions-medias> [consulté le 10/7/2020].

GRANGER, Sylviane *et al.* (éds.), *Corpus-based approaches to contrastive linguistics and translation studies*, Amsterdam-New York, Rodopi B.V., 2003.

HOPKINS, Rob, *The Transition Handbook: From Oil Dependency to Local Resilience*, Cambridge, Uit Cambridge Ltd, 2014.

JULLION, Marie-Christine, TREGUER-FELTEN, Geneviève, TREMBLAY, Christian (dir.), *La « Convention Internationale des Droits de l'Enfant » à travers les langues et les cultures*, Milan, Lingue Culture Mediazioni, La Collana/The Series, 2017, en ligne : <http://www.ledonline.it/index.php/LCM-Journal/pages/view/qjcm-6-enfants-droits-convention> [consulté le 10/7/2020].

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, « La gestion des identités dans certains types de débats médiatiques : le rôle des termes d'adresse » in JULLION, Marie-Christine, CLOUET, Louis-Marie, CENNAMO, Ilaria (éd.), *Les institutions et les médias : de l'analyse du discours à la traduction / Le istituzioni e i media : dall'analisi del discorso alla traduzione*, Milan, Lingue Culture Mediazioni, La Collana/The Series, LED Edizioni Universitarie di Lettere Economia Diritto, 2019, p. 29-49, en ligne : <https://www.ledonline.it/index.php/LCM-Journal/pages/view/qjcm-11-Institutions-medias> [consulté le 10/7/2020].

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, « La polémique et ses définitions », in GELAS, Nadine, KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (éds.), *Le discours polémique*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1980, p. 3-40.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, *Les actes de langage dans le discours : Théorie et fonctionnement*, Paris, Armand Colin, 2016.

LAVIOSA, Sara, « How comparable can comparable corpora be » ? *Target*, n° 9, vol. 2, 1997, p. 289-319.

LONGHI, Julien, *Objets discursifs et doxa : essai de sémantique discursive*, Paris, L'Harmattan, 2008.

LONGHI, Julien, *Du discours comme champ au corpus comme terrain. Contribution méthodologique à l'analyse sémantique du discours*, Paris, L'Harmattan, 2018.

LOOCK, Rudy, *La traductologie de corpus*, Presses universitaires Septentrion, Villeneuve d'Asq, 2016.

MAINGUENEAU, Dominique, « La situation d'énonciation entre langue et discours », in *Dix ans de S.D.U.*, Craiova, Editura Universitaria Craiova, 2004, p. 197-210. <http://dominique.maingueneau.pagesperso-orange.fr/pdf/Scene-d-enonciation.pdf> [consulté le 10/7/2020].

MARCON, Christian, BELAVOIR, Marina. « Co-élaboration des symboles identitaires d'un territoire : le cas de l'identité maritime de La Rochelle ». in AQUILINA, Manuelle, MAHEO, Claire, PUGNIERE-SAAVEDRA, Frédéric (éds.) *La communication touristique : vers de nouvelles interfaces ?*, Paris, Hermann, 2018, en ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02148603> [consulté le 10/7/2020].

MARCOCCIA, Michel, GAUDUCHEAU, Nadia, « L'Analyse du rôle des smileys en production et en réception : un retour sur la question de l'oralité des écrits numériques », *Glottopol. Revue de sociolinguistique en ligne*, n° 10, p. 39-55, 2007, <http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol> [consulté le 10/7/2020].

MEGARD, Dominique, *La communication publique et territoriale*, Malakoff, Dunod, 2017.

MOIRAND, Sophie, « Des choix méthodologiques pour une linguistique de discours comparative », *Langages*, n° 105, 1992, p. 28-41.

MOIRAND, Sophie, « L'apport de petits corpus à la compréhension des faits d'actualité », *Corpus* [En ligne], 18, 2018, <http://journals.openedition.org/corpus/3519> [consulté le 10/7/2020].

MOIRAND, Sophie, *Les discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre*, Presses Universitaires de France, Paris, 2007.

PAVEAU, Marie-Anne, *L'analyse du discours numérique. Dictionnaire des formes et des pratiques*, Paris, Hermann, 2017.

SCHOLZ, Ronny, ANGERMULLER, Johannes, « Au nom de Bologne ? Une analyse comparative des discours politiques sur les réformes universitaires en Allemagne et en France », *Mots. Les langages du politique*, n° 102, 2013, en ligne : <http://journals.openedition.org/mots/21245> [consulté le 10/7/2020].

STARK, Elisabeth, « 'De l'oral dans l'écrit' ? – Le statut variationnel des SMS (textos) et leur valeur pour la recherche linguistique », in KRAGH, Kirsten Jeppesen, LINDSCHOUW, Jan (éds.) *Les variations diasystématiques et leurs interdépendances dans les langues romanes*, Strasbourg, Éditions de linguistique et de philologie, p. 395-408, 2015.

TAVOSANIS, Mirko, *L'italiano del web*, Carocci, Roma, 2011.

TREGUER-FELTEN, Geneviève, « La relation client à la lueur d'une analyse du discours comparative », *Management et Avenir*, n° 55, vol. 5, 2012, p. 125-146. <https://www.cairn.info/revue-management-et-avenir-2012-5-page-125.htm> [consulté le 10/7/2020].

VENIARD, Marie, *La nomination des événements dans la presse. Essai de sémantique discursive*. Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2013.

VINSONNEAU, Geneviève, *L'identité culturelle*, Armand Colin, Paris, 2002.

VON MÜNCHOW, Patricia, RAKOTONOELINA, Florimond, *Discours, Cultures, Comparaisons. Les Carnets du CEDISCOR*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2006.

ZÉMOR, Pierre, *La communication publique*, Presses universitaires de France, Paris, 2008.

1  
Nous avons pris en compte les administrations publiques des deux villes qui constituent respectivement le centre économique principal de leur pays, et qui s'engagent publiquement dans la transformation de leur territoire, dans le sens d'un développement durable et innovant.  
À titre d'exemple, on peut constater que les deux mairies figurent en tant que membres du réseau global (créé en 2013 par la Rockefeller Foundation) *100 Resilient Cities* (100RC), visant la mise en place d'actions coopératives pour faire face aux défis environnementaux, sociaux et économiques du XXI<sup>e</sup> siècle. Les deux coopèrent, d'ailleurs, au sein du groupe *C40 Cities Climate Leadership Group*, dont Anne Hidalgo a été la présidente de 2016 à

2019.

On peut signaler également la création de plans d'action convergents, parmi lesquels : le *PAC (Piano Aria Clima)* de la mairie de Milan, présentant des objectifs communs par rapports au *Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)* de la ville de Paris.

PAC, URL : <https://www.comune.milano.it/piano-aria-clima> (consulté le 12/2/20).

PCAET, URL : <https://www.paris.fr/pages/nouveau-plan-climat-500-mesures-pour-la-ville-de-paris-5252> (consulté le 12/2/20).

2

Qui a d'ailleurs développé récemment une nouvelle réflexion autour de ce qu'elle appelle les « petits corpus », dans son article de 2018 « L'apport de petits corpus à la compréhension des faits d'actualité ».

3

Chaque sous-corpus (parisien et milanais) contient tous les posts publiés au mois d'octobre 2019 par les deux institutions, en rapport avec l'environnement : nous avons collecté 5 posts par langue et avons pris en compte tous les commentaires publiés au fil de l'eau, au cours du mois.

4

Dont les posts montrent un emploi régulier du pronom « vous » à l'attention de la citoyenneté.

5

Voici quelques exemples de cette alternance (dont nous proposons une traduction entre parenthèses) :

#Milanocambiaaria anche grazie ai cittadini come te! (#Milanchanged'air aussi grâce à des citoyens comme toi !)

Raccontaci#ioscelgolabiclettaperché (Raconte-nous #jechoisislevélopardé)

Se sei un imprenditore o un artigiano... (Si tu es un entrepreneur ou un artisan...)

Lo sapevate che ... (Le saviez-vous que...)

Potete prenotare il ritiro gratuito... (Vous pouvez réserver la reprise gratuite...) Se volete approfondire... (Si vous voulez en savoir plus...)

6

La Ville de Paris : <https://www.paris.fr/> (consulté le 27 janvier 2020).

La mairie de Milan : <https://www.comune.milano.it/> (consulté le 27 janvier 2020).

7

Tout en abordant deux thèmes environnement aux différents (le recyclage sélectif du côté parisien, et le transport écologique du côté milanais) les posts ici concernés permettent de comparer la posture adoptée par chaque institution publique vis-à-vis des citoyens, dans le but de les accompagner vers l'adoption de comportements écologiques.

8

Voici les URL complètes°:

<https://www.paris.fr/pages/trilib-une-nouvelle-approche-du-tri-selectif-3963> (consulté le 27 janvier 2020).

<https://www.comune.milano.it/area-tematiche/mobilita/area-b/area-b-contributi-per-la-sostituzione-dei-veicoli?fbclid=IwAR2r6erQ9rgf8EzaCbu23o-XJ6GqRK8hRIH9h4uBgrzcuhVeaJz0Rsn01Q> (consulté le 27 janvier 2020).

9

Le Baromètre de la communication locale : <http://www.cap-com.org/le-barometre-de-la-communication-locale> et <http://barometrecomlocale.fr/wp-content/uploads/2018/10/BarometreCommunicationLocale2018-180918-VDef.pdf> (consultés le 27 janvier 2020).

10

Osservatorio Nazionale sulla Comunicazione Digitale, rapport n° 278-2019 "Il ruolo dei social in Italia : tra istituzioni, imprese e politica": [https://www.pasocial.info/wp-content/uploads/2019/11/278-2019-PA-SOCIAL\\_report-2.pdf](https://www.pasocial.info/wp-content/uploads/2019/11/278-2019-PA-SOCIAL_report-2.pdf) (consulté le 27 janvier 2020).

11

Traduisibles respectivement par : dommage pour, justement, aussi parce que, c'est déjà assez si/que, histoire de.

12

Traduisible en français par : la honte !

13

Traduisible en français par : trouver tout et n'importe quoi.

14

Ici on retrouve également une faute d'orthographe, l'infinitif devrait être remplacé par un passé composé accordé au masculin pluriel : ôtés.

15

Phrase repérée au sein des commentaires au post publié le 28 octobre à 9h31.

16

Il s'agit ici de la dimension polysémique du verbe « passer » et notamment de sa double acception : rouler/circuler ou changer.

17

Un quartier milanais qui prend son nom de l'architecte Carlo Francesco Maciachini.

18

Traduisible par : « On a beau avoir des zones à circulation restreinte ! Il reste tellement de véhicules autorisés que les cyclistes finissent quand même par respirer de l'air pollué ! ».

19

On peut voir la reprise polémique ponctuelle du contenu *Scelgo la bici perché*.

20

Et ce conformément à l'étude d'Amossy (2014), parmi d'autres.

21

Pour une définition de Bobo dans le contexte politique, on peut consulter le *Toupictionnaire : le dictionnaire de politique* : <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Bobo.htm> (consulté le 29 janvier 2020).

22

Accessible à partir du site web de la mairie de Milan : [http://download.comune.milano.it/12\\_12\\_2016/Fare%20Milano%20\(1481549879013\).pdf](http://download.comune.milano.it/12_12_2016/Fare%20Milano%20(1481549879013).pdf) (consulté le 12/2/2020).

23

Qui peut notamment faire l'objet d'une modération de la part de son créateur. Celui-ci peut en effet intervenir au niveau de la visibilité des contenus publiés par ses utilisateurs : <https://www.facebook.com/help/329858980428740/> (consulté le 7 mai 2020).